



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds des
Nations Unies pour la population et
du Bureau des Nations Unies pour les
services d'appui aux projets**

Distr. : générale
31 octobre 2022
Original : anglais

Première session ordinaire de 2023

du 30 janvier au 3 février 2023, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Rapport de la deuxième session ordinaire de 2022
(du 29 août au 1^{er} septembre 2022, New York)**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation	2
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
Dialogue interactif avec l'Administrateur du PNUD	2
II. Dialogue structuré sur le financement.....	5
III. Programme de pays et questions connexes	6
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
Déclaration de la Directrice exécutive du FNUAP	7
IV. Dialogue structuré sur le financement.....	10
V. Programme de pays et questions connexes	11
<i>Débat consacré à l'UNOPS</i>	
VI. Déclaration du Directeur exécutif par intérim de l'UNOPS et questions financières, budgétaires et administratives.....	12
<i>Débat consacré aux questions communes</i>	
VII. Mise à jour sur les questions de surveillance	14
VIII. Visites sur le terrain	16



I. Questions d'organisation

1. La deuxième session ordinaire de 2022 du Conseil d'administration du PNUD, du FNUAP et de l'UNOPS s'est tenue en personne au siège des Nations Unies du 29 août au 1^{er} septembre 2022.
2. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour et le plan de travail de sa deuxième session ordinaire de 2022 (DP/2022/L.3), tels que modifiés oralement, et a approuvé le rapport de la session annuelle de 2022 (DP/2022/26). Le Conseil a pris note du projet de plan de travail annuel pour 2023 (DP/2022/CRP.2) et a approuvé le plan de travail provisoire pour la première session ordinaire de 2023.
3. Les décisions adoptées par le Conseil d'administration lors de la deuxième session ordinaire de 2022 figurent dans le document DP/2023/3, disponible sur le [site Web du Conseil d'administration](#).
4. Dans sa décision 2022/23, le Conseil d'administration a arrêté le calendrier suivant pour ses sessions en 2023 :

Première session ordinaire : du 30 janvier au 3 février 2023

Session annuelle : du 5 au 9 juin 2023

Deuxième session ordinaire : du 28 août au 2 septembre 2023

Déclaration de la présidente du Conseil d'administration

5. Dans son discours d'ouverture, la présidente du Conseil a déclaré que la deuxième session ordinaire offrait aux membres du Conseil l'occasion de se détacher des questions difficiles abordées lors de la session annuelle de 2022. Le monde a continué à subir les effets néfastes du changement climatique et de la pandémie de coronavirus (COVID-19), tandis que les conflits ont continué à faire grimper le prix des denrées alimentaires et des carburants, perturbant les chaînes d'approvisionnement mondiales. La réalisation des objectifs de développement durable d'ici à 2030 semblait de plus en plus difficile. La communauté internationale et le système des Nations Unies ont dû faire preuve de résolution et de détermination en renforçant la collaboration et la coordination à tous les niveaux, en s'appuyant sur leurs avantages comparatifs afin de garantir un impact maximal avec des ressources limitées. Il n'y avait pas de temps à perdre avec des interventions et des concours fragmentés. Les investissements dans l'innovation devaient aller de pair avec une gestion des risques appropriée et une diligence raisonnable. Nous avons besoin de toute urgence d'actions et d'idées audacieuses. La présidente a attiré l'attention sur les principales questions qui seront examinées lors de la session, à savoir : (a) le financement du système de développement des Nations Unies, les engagements pris dans le cadre du pacte de financement des Nations Unies, l'importance des dialogues structurés sur le financement, et la manière de stimuler les partenariats innovants pour atteindre les Objectifs ; (b) la poursuite de la résolution des échecs de l'UNOPS soulevés lors de la session annuelle, en s'appuyant sur les discussions du groupe de travail mandaté lors de la session annuelle 2022, qui exigeait une action continue, rapide et décisive, afin de reconstruire la confiance ébranlée ; et (c) le renforcement des mécanismes de surveillance de toutes les organisations basées à New York afin de s'assurer qu'elles sont bien en mesure de remplir leurs mandats.

Débat consacré au PNUD

Dialogue interactif avec l'Administrateur du PNUD

6. Dans son discours d'ouverture ([disponible sur le site Internet du PNUD](#)), l'Administrateur du PNUD a exposé les crises multiples et complexes sans précédent qui ont eu un impact sur des années de progrès durement acquis en matière de développement dans le monde entier. La pandémie de COVID-19 en cours, les nombreux conflits, les économies dévastées, la famine et l'inanition, l'accumulation de la dette et la crise de confiance permanente dans le multilatéralisme. Tous ces éléments définissent le « complexe d'incertitude » mondial. Dans ce contexte, il a souligné que les décisions prises aujourd'hui détermineraient la vie des générations actuelles et futures et que les décisions liées aux finances seraient parmi les plus importantes. Un financement public et privé suffisant et bien aligné, piloté par les bonnes politiques internationales et nationales, a-t-il affirmé, déterminera en grande partie si l'humanité vivra dans la paix et la prospérité ou dans l'insécurité et le besoin constant. Il a souligné, dans cet esprit, que tous les efforts du PNUD pour faire progresser le développement humain et la sécurité dépendaient des bonnes décisions de financement internationales et nationales. Il a décrit à son tour comment le PNUD favorisait des

changements majeurs dans ces choix de financement à travers le panorama plus large du financement du développement, tant public que privé. Malgré la menace de crises multiples, il a souligné que la communauté internationale pouvait, grâce à des choix de financement et de politique appropriés, relever des défis redoutables et réussir. L'argent en soi n'était pas le problème, mais plutôt de savoir où l'argent était dépensé, par qui, et qui en profite ou non. Par ailleurs, l'accent mis sur les gains à court terme et la simple résolution des crises (sans investir dans le développement) continuerait à affaiblir les engagements multilatéraux et à mettre en péril la confiance et la bonne volonté à l'échelle mondiale. La finance doit œuvrer pour un développement inclusif et durable qui minimise l'incertitude et les risques. Le PNUD, a-t-il déclaré, fait déjà la démonstration de solutions pratiques pour repenser et réorienter des milliards de dollars et remettre le développement sur la bonne voie.

7. Les membres du Bureau du Conseil ont souligné que les crises mondiales actuelles rappelaient à quel point le système de développement des Nations Unies et le PNUD étaient essentiels à la réalisation des Objectifs de développement durable. Ils ont appelé à un engagement renouvelé de tous les États membres envers le multilatéralisme et le système de développement des Nations Unies, dans le respect de l'appropriation nationale et des priorités définies au niveau national. Ils ont encouragé tous les États membres à redoubler d'efforts pour soutenir le système de développement des Nations Unies aux niveaux politique, financier et programmatique afin d'accroître l'efficacité et l'efficience des interventions des Nations Unies. Ils ont également vivement encouragé le PNUD à continuer d'innover, de créer des partenariats et de trouver de nouvelles possibilités d'approches conjointes avec d'autres organisations des Nations Unies. Ils ont souligné que le développement international n'était pas seulement une partie intégrante d'une approche commune pour soutenir les pays en crise, mais qu'il s'agissait aussi la bonne voie pour s'attaquer aux causes profondes, entreprendre des transformations structurelles et prévenir de nouvelles crises. Ils ont appelé les États membres à œuvrer conjointement à l'amélioration de la qualité et de la quantité du financement du développement, en particulier des ressources ordinaires flexibles (de base), afin que le PNUD soit en mesure de remplir son mandat, de répondre aux priorités des pays de programmes et de soutenir la réalisation des Objectifs.

8. Un groupe interrégional de pays en développement a souligné que, si les défis géopolitiques actuels sont décourageants, il existe des possibilités de s'unir dans la solidarité internationale. Ces pays ont réitéré l'appel lancé lors de la session annuelle 2022 aux États membres pour qu'ils ne tournent pas le dos à l'action collective du système de développement des Nations Unies, qui joue un rôle clé pour aider les pays à atteindre les Objectifs de développement durable. Ils ont déclaré qu'il était absolument nécessaire que le système de développement des Nations Unies dispose d'un financement prévisible, adéquat et durable et, à cet égard, ils ont réitéré leur préoccupation face à la tendance à la réduction des ressources ordinaires. Ils ont souligné que la priorité accordée aux interventions d'urgence ne devrait pas se faire au détriment des investissements immédiats et à long terme dans le développement, ce qui compromettrait la capacité de s'attaquer aux causes profondes des crises. En outre, les réponses humanitaires ne doivent pas être financées en sacrifiant le développement. Ils ont souligné à nouveau que le mandat défini par l'Assemblée générale dans l'examen quadriennal complet de la politique sur les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2020 (résolution 75/233) devait être pleinement mis en œuvre par le système des Nations Unies et que le Conseil d'administration devait jouer son rôle de surveillance et d'orientation pour en assurer le plein respect. Le groupe s'est réjoui de l'évaluation du Bureau indépendant de l'audit et des investigations sur son indépendance et a constaté les normes internationales élevées de transparence du PNUD. En conclusion, il a souligné que : (a) l'éradication de la pauvreté devait rester l'objectif primordial du système de développement des Nations Unies ; (b) les principes de base tels que l'appropriation et le leadership nationaux étaient d'une importance cruciale pour l'obtention de résultats efficaces ; et (c) il ne devait pas y avoir d'approche unique, et chaque programme devait refléter les réalités et les besoins des pays bénéficiaires.

9. Un groupe régional de pays a réitéré le rôle central joué par le PNUD et le système de développement des Nations Unies dans les efforts déployés pour atteindre les Objectifs et a lancé un appel pressant en faveur de niveaux de financement appropriés et prévisibles, conformément aux engagements pris par les États membres, y compris la nécessité urgente d'équilibrer les ressources ordinaires et autres (non essentielles). Ces pays ont souligné que le financement devait être la priorité absolue des discussions sur le développement et la coopération multilatérale, axées sur l'objectif de rendre le monde durable, équitable, juste, pacifique et sûr. Ils se sont déclarés gravement préoccupés par les tendances à réduire le financement du développement et ont souligné qu'une action conjointe était nécessaire pour garantir la quantité et la qualité du financement du développement. Cela était particulièrement vrai pour le financement flexible des ressources ordinaires, qui permettait au PNUD et au système

de développement des Nations Unies de répondre aux priorités auto-identifiées des pays de programme axées sur les priorités interconnectées des populations et de la planète.

10. Un autre groupe régional de pays s'est également dit préoccupé par la tendance à la réduction du financement ordinaire et par le non-respect continu des engagements de financement. Ces pays ont souligné que la divergence des financements consacrés à des questions spécifiques avait un impact direct sur les ressources disponibles pour les pays d'Afrique et le système de développement au sens large. Ils ont insisté sur le fait que les pays développés avaient la responsabilité de fournir un financement suffisant et prévisible au système de développement des Nations Unies et au PNUD. Ils ont également souligné que le PNUD et d'autres organisations du système des Nations Unies devaient veiller à ce que les fonds ne soient pas détournés de manière réactionnaire vers des fonctions et des activités d'audit et de surveillance, mais qu'ils devaient plutôt trouver un équilibre optimal entre surveillance et développement.

11. Dans d'autres interventions, les délégations ont attiré l'attention sur l'impact catalytique des interventions du PNUD dans tous les secteurs, y compris le continuum humanitaire-développement-paix et dans des domaines tels que la numérisation. Ils ont réitéré leur appréciation du soutien du PNUD à la réponse du système des Nations Unies à la pandémie de COVID-19 et ont demandé au PNUD de continuer à investir dans la prévention et la résilience ainsi que dans les évaluations du développement axées sur la sécurité humaine. Les délégations ont demandé au PNUD de veiller à ce que son engagement auprès des industries du secteur privé réponde aux normes les plus élevées en matière de transparence, de responsabilité et de surveillance.

12. En réponse, l'Administrateur a commencé par souligner que le PNUD était profondément engagé à travailler avec les Gouvernements dans le cadre de leurs processus de développement national, grâce à un partenariat fondé sur une confiance de plusieurs décennies, en aidant à l'élaboration des politiques nationales pour faire face aux vulnérabilités et aux priorités d'investissement. Il s'agit notamment de collaborer avec un grand nombre de partenaires des Nations Unies et d'autres partenaires pour aider quelque 80 pays à concevoir des cadres de financement nationaux intégrés, dans le but d'influencer environ 500 milliards de dollars de financements publics liés aux Objectifs de développement durable et à d'autres accords internationaux connexes, au cours de la période couverte par le plan stratégique 2022-2025. Il a déclaré que le PNUD était l'une des institutions les plus présentes dans le monde, capable de relier la prise de décision en matière de développement au niveau national (à travers le prisme de la souveraineté nationale) aux engagements nationaux au niveau mondial. Dans cet esprit, il a appelé les États membres à transmettre à leurs capitales l'importance politique, économique et diplomatique du financement du développement ainsi que les mesures urgentes à prendre pour faire face aux multiples crises qui se produisent simultanément à travers le monde. De même, il a appelé les États membres, en vertu des principes convenus de la réforme des Nations Unies, à respecter leurs engagements au titre du pacte de financement des Nations Unies, tout en soulignant que le PNUD avait tenu la majorité de ses engagements liés au pacte de financement, malgré l'impact majeur de la réforme sur le PNUD.

13. L'Administrateur a souligné l'engagement étroit du PNUD, en tant que partenaire majeur des Gouvernements, avec le secteur privé, en tant qu'institution multilatérale à financement public qui investit dans les biens publics locaux et mondiaux. Il a souligné que si l'engagement du PNUD auprès du secteur privé était nécessaire, toute mesure visant à obtenir un financement direct de la part du secteur privé nécessiterait une interprétation et un examen attentifs. Le PNUD, a-t-il souligné, cherche activement à s'engager avec le Conseil d'administration de manière totalement transparente et a prouvé son engagement à aborder les questions de surveillance (y compris l'évaluation, l'éthique et la conformité environnementale et sociale) avec le plus grand sérieux. Pour cela, le PNUD examine régulièrement ses politiques et apporte des modifications si nécessaire en réponse aux recommandations, tout en réduisant les frais généraux autant que possible pour des gains et des efficacités accrues. L'Administrateur a également parlé de la « logique de portefeuille » du PNUD qui s'est développée à partir de sa promesse climatique et qui a permis de relier les projets climatiques individuels au niveau national, d'établir une communication plus étroite entre les pays et d'élever les contributions déterminées au niveau national pour guider les investissements de développement nationaux. Il a attiré l'attention sur la nature et la capacité au niveau local d'une grande partie du travail du PNUD, des pays les moins avancés aux petits États insulaires en développement, où des approches innovantes ont été mises en œuvre. Les Accelerator labs du PNUD ont joué un rôle central dans ces efforts dans quelque 92 pays, en soutenant la création de nouvelles entreprises. De même, en 2022, le PNUD a créé un centre d'énergie durable pour tirer parti de ces atouts et aider des millions de personnes à avoir accès à une électricité propre et abordable, un objectif ambitieux du plan stratégique du PNUD pour 2022-2025.

II. Dialogue structuré sur le financement

14. La Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer du PNUD a présenté le rapport relatif au dialogue structuré sur le financement des résultats du Plan stratégique 2018-2021 et 2022-2025 du PNUD (DP/2022/28) et la Secrétaire exécutive du Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF) a présenté l'examen annuel de la situation financière 2021 de l'UNCDF (DP/2022/29).

15. Un groupe de délégations a déclaré que les crises mondiales exerçaient une forte pression sur la capacité du PNUD à mettre en œuvre son travail normatif et programmatique. Des ressources adéquates, avec un financement pluriannuel flexible et prévisible, étaient essentielles pour soutenir l'efficacité du système de développement des Nations Unies, tout comme les engagements pris par les États membres dans le cadre du pacte de financement des Nations Unies ainsi que l'allocation et la promotion de ressources ordinaires flexibles (de base). Le groupe : a) a souligné que l'élargissement et la diversification de la base des contributeurs aux ressources ordinaires devaient être un objectif important du PNUD, notamment en faisant davantage appel à des partenaires tels que le secteur privé, les institutions financières internationales et les partenaires gouvernementaux qui ne sont pas membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), ainsi qu'en améliorant la visibilité et la responsabilité du financement au titre des ressources ordinaires ; b) s'est inquiété du fait que la tendance à la baisse des ressources ordinaires pourrait compromettre la capacité du PNUD à s'acquitter de son mandat ; c) a souligné que le financement commun et thématique permettait une meilleure instrumentalisation des avantages comparatifs et pouvait servir d'accélérateur pour la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies et, à cet égard, s'est dit préoccupé par le récent déclin des fonds communs et des programmes conjoints ; d) a reconnu le travail du PNUD en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire et l'a encouragé à poursuivre sa coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, notamment le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud ; et e) s'est félicité des efforts déployés par le PNUD pour collaborer avec le FNUAP, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) afin d'améliorer les dialogues structurés sur le financement en renforçant les rapports et en faisant participer les conseils d'administration.

16. Dans d'autres interventions, les efforts déployés par le PNUD pour développer sa structure de financement et débloquer des ressources pour atteindre les Objectifs de développement durable ont été salués, en particulier son approche par portefeuille au niveau des pays et ses travaux sur les cadres de financement nationaux intégrés. Cela dit, la baisse des ressources ordinaires reste préoccupante, car elle pourrait compromettre la capacité du PNUD à s'acquitter de son mandat, tant dans les situations de crise que dans les situations de développement à long terme. Il était urgent d'adopter une approche plus équilibrée de la gestion du système multilatéral et des institutions multilatérales telles que le PNUD. Le PNUD a été invité à élargir sa base de donateurs de ressources ordinaires et les États membres à adhérer à leurs engagements et responsabilités partagés à cet égard.

17. En ce qui concerne l'UNCDF, les délégations ont souligné le modèle d'investissement catalytique du Fonds, axé sur les pays les moins avancés, et son rôle clé potentiel dans la réalisation des Objectifs. Elles ont félicité l'UNCDF pour l'augmentation substantielle de ses ressources, preuve de son succès et de sa pertinence pour relever les défis du développement dans le monde entier et au niveau local. Elles ont toutefois regretté qu'une grande partie des ressources de l'UNCDF soit constituée de fonds affectés à des fins particulières alors que sa base de ressources ordinaires reste inférieure à l'objectif convenu. Elles ont vivement encouragé les États membres à augmenter leurs contributions aux ressources ordinaires de l'UNCDF, et l'UNCDF à continuer d'élargir sa base de donateurs pour les ressources ordinaires.

18. En réponse, la Directrice du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer du PNUD a déclaré que pour élargir sa base de donateurs de ressources ordinaires, le PNUD devait être en mesure de montrer que son financement par les États membres était un moyen efficace et efficient d'investir dans les Nations Unies. Le PNUD est étroitement engagé avec un large éventail de membres et de non-membres du CAD et cherche des moyens de mobiliser des fonds au niveau national par le biais d'un partage des coûts avec les Gouvernements pour son travail mondial et son portefeuille. Le PNUD s'est également engagé avec les institutions financières internationales à rassembler les partenaires dans un effort stratégique par le biais des cadres de financement nationaux intégrés. De même, le PNUD a continué à travailler avec le secteur privé et a réussi à mobiliser des investissements publics pour le développement et le financement du climat ; une approche, a-t-elle suggéré, que le PNUD devrait explorer davantage au lieu de déployer son énergie à rechercher des financements privés pour le PNUD, ce qui comporte des

risques et des responsabilités. Tout en reconnaissant l'inquiétude exprimée au sujet du déclin du financement commun, elle a souligné que, bien qu'il continue d'utiliser cette modalité dans les contextes humanitaires, le PNUD en a transféré la gestion dans de nombreux cas, mais il continue de travailler avec des partenaires lorsque le financement commun est une bonne option.

19. La Secrétaire exécutive de l'UNCDF a déclaré que l'UNCDF s'efforçait dans le monde entier d'élargir sa base de donateurs de ressources ordinaires, notamment en s'adressant aux Gouvernements partenaires nouveaux et émergents ainsi qu'en communiquant sur l'intérêt d'investir dans l'UNCDF et sur sa proposition de valeur unique en tant qu'entité de financement catalytique dans le système de développement des Nations Unies. Plus largement, la Secrétaire exécutive a souligné les approches de l'UNCDF pour mobiliser d'autres ressources (non essentielles) auprès du secteur privé et ses efforts continus pour se concentrer sur des approches financières innovantes. Le but étant de mobiliser des financements pour les Objectifs de développement durable dans les pays les moins avancés, y compris sur les marchés de capitaux locaux et mondiaux et par le biais, par exemple, de l'utilisation de garanties et de structures obligataires. Le Blue Peace Bond a été mentionné comme un exemple en cours de développement afin de lever des capitaux pour des investissements dans des infrastructures durables. L'UNCDF s'est également engagé avec les institutions financières internationales et d'autres partenaires à soutenir le développement et la réduction des risques des pipelines d'investissements bancables en matière de développement durable. En ce qui concerne ses prêts directs, il a été précisé que l'UNCDF s'est traditionnellement concentré sur le dernier kilomètre, avec des prêts généralement inférieurs à 500 000 dollars, un investissement de bonne taille pour le développement au niveau local, préparant le terrain pour les banques locales et les institutions financières internationales. L'UNCDF vise également à étendre son travail sur les marchés des capitaux afin d'explorer des transactions plus importantes dans les pays.

20. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2022/18 sur le dialogue structuré sur le financement du PNUD.

III. Programmes de pays et questions connexes

21. Dans sa déclaration au Conseil, l'Administratrice associée du PNUD a donné un aperçu des descriptifs de programme de pays pour le Ghana, le Niger, le Soudan du Sud, la Zambie, l'Inde, la Mongolie, le Pakistan, le Sri Lanka, l'Égypte, la Jordanie, la Libye, l'Arabie saoudite, le Yémen, le Kirghizistan, le Monténégro, la République de Moldova et le Tadjikistan. Elle a également présenté les premières prolongations d'un an des programmes de pays pour la Guinée, le Myanmar et l'Ukraine ainsi que les deuxième prolongations d'un an des programmes de pays pour le Burkina Faso, le Tchad et le Soudan.

22. À leur tour, les directeurs régionaux pour l'Afrique, l'Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants, les États arabes, ainsi que l'Asie et le Pacifique ont fourni des détails du point de vue régional.

23. Le Conseil d'administration a approuvé, conformément à sa décision 2014/7, le descriptif de programme de pays pour le Ghana (DP/DCP/GHA/4), le Niger (DP/DCP/NER/4), le Soudan du Sud (DP/DCP/SSD/4), la Zambie (DP/DCP/ZMB/4), l'Inde (DP/DCP/IND/4), la Mongolie (DP/DCP/MNG/4), le Pakistan (DP/DCP/PAK/4), le Sri Lanka (DP/DCP/LKA/4), l'Égypte (DP/DCP/EGY/3), la Jordanie (DP/DCP/JOR/4), la Libye (DP/DCP/LBY/4), l'Arabie saoudite (DP/DCP/SAU/4), le Yémen (DP/DCP/YEM/3), le Kirghizistan (DP/DCP/KGZ/4), le Monténégro (DP/DCP/MNE/3), la République de Moldova (DP/DCP/MDA/4) et le Tadjikistan (DP/DCP/TAJ/4).

24. Le Conseil d'administration a pris note de la première prolongation d'un an des programmes de pays pour la Guinée, le Myanmar et l'Ukraine, telle qu'approuvée par l'Administrateur, telle que présentée dans le document DP/2022/30.

25. Le Conseil d'administration a approuvé la deuxième prolongation d'un an des programmes de pays pour le Burkina Faso, le Tchad et le Soudan, telle que présentée dans le document DP/2022/30.

Débat consacré au FNUAP

Déclaration de la Directrice exécutive du FNUAP

26. Dans son discours d'ouverture ([sur le site web du FNUAP](#)), la Directrice exécutive du FNUAP a souligné que la population mondiale, qui devrait atteindre 8 milliards d'habitants en 2022, était un appel à l'action pour s'attaquer ensemble à de multiples défis qui se croisent ; par le biais de politiques démographiques centrées sur les

personnes, avec la santé et les droits sexuels et procréatifs au cœur de celles-ci. Guidé par le programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), le FNUAP continuera d'aider les pays à relever les défis démographiques en renforçant les droits et les choix ainsi qu'en investissant dans les capacités de tous. Dans cet esprit, le FNUAP continuera à faire pression pour atteindre les trois résultats transformateurs et restera fidèle à sa promesse de donner de l'espoir à la « petite fille de 10 ans ». L'examen des 30 ans de la CIPD, qui aura lieu en 2024, offre des possibilités de sensibilisation et d'accélération des progrès. Dans son travail pour atteindre ces objectifs, dans les petits États insulaires en développement (PEID), par exemple, le FNUAP vise à accroître la résilience face aux défis actuels et futurs. Plus largement, le FNUAP exhorte les pays à reconnaître l'importance des compétences de vie adaptées à l'âge et d'un enseignement sexuel complet, contribuant à prévenir les inégalités entre les sexes, à réduire le VIH, les grossesses précoces et non désirées et les pratiques dangereuses, ainsi qu'à saisir le dividende démographique.

27. La Directrice exécutive a souligné que le FNUAP menait de nombreuses activités dans des contextes humanitaires, travaillant en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies dans plus de 60 pays, notamment en Afghanistan, en Éthiopie, en Ukraine et en Somalie, et qu'il renforçait sa capacité à fournir des services intégrés en matière de santé sexuelle et procréative et de violence sexiste. Le FNUAP s'est engagé à respecter les normes les plus élevées en matière de responsabilité et de transparence, ainsi que la tolérance zéro pour les actes répréhensibles, tout en approfondissant son investissement dans les fonctions de surveillance (notamment l'audit et les investigations, l'évaluation et la déontologie), dans le plein respect de leur indépendance. Le FNUAP prend également au sérieux sa responsabilité envers les femmes, les filles et les communautés qu'il sert, afin de tenir la promesse de la conférence du Caire et de réaliser les Objectifs de développement durable.

28. En 2021, le FNUAP a enregistré sa meilleure performance financière à ce jour, atteignant 1,464 milliard de dollars, soit bien plus que les objectifs du plan stratégique. La situation en matière de financement est toutefois restée mitigée : si les autres ressources (non essentielles) ont connu une croissance régulière, le financement de base n'a pas augmenté. Le déséquilibre entre les ressources ordinaires (de base) et les autres ressources était de plus en plus préoccupant et risquait de compromettre la capacité du FNUAP à atteindre les trois résultats transformateurs et le Programme d'action de la CIPD. Elle a lancé un appel aux États membres pour qu'ils augmentent leurs contributions aux ressources ordinaires et qu'ils respectent leurs engagements dans le cadre du pacte de financement des Nations Unies.

29. La Directrice régionale pour l'Afrique occidentale et centrale a fait remarquer que dans cette région, les taux de fécondité élevés continuaient à entraîner une croissance démographique rapide. Les programmes d'autonomisation des filles, soutenus par le FNUAP et les Gouvernements, ont contribué à réduire la prévalence du mariage des enfants. Ces investissements en faveur des femmes et des jeunes restent essentiels pour aider les pays à récolter le dividende démographique. Elle a évoqué les nombreuses crises qui ont lieu simultanément au Sahel et la façon dont la crise climatique menace les progrès vers les Objectifs de développement durable. Appelant les partenaires à intensifier leur soutien au Sahel pour préserver les acquis du développement et autonomiser les jeunes, elle a souligné l'importance du travail du FNUAP dans la région sur les mutilations génitales féminines, sur la réintégration des anciens combattants dans leurs communautés et sur les financements innovants.

30. Les membres du Bureau du Conseil ont félicité le FNUAP pour ses efforts visant à accélérer les trois résultats transformateurs. Ils se sont réjouis de la bonne situation financière, les contributions aux ressources ordinaires et aux autres ressources dépassant les objectifs du plan stratégique 2022-2025, ainsi que de l'intensification des innovations et des partenariats avec d'autres organisations des Nations Unies, des institutions financières internationales, la Commission européenne et des contributeurs du secteur privé. Ils ont reconnu les progrès de l'organisation, qui a atteint ou dépassé la plupart des objectifs du plan stratégique, tout en maintenant la tendance positive en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Ils ont salué les activités du FNUAP par le biais de ses fonds thématiques et de ses programmes conjoints, ainsi que l'intensification de son action humanitaire. Ils ont salué le succès de ses efforts stratégiques de sensibilisation et de mobilisation qui ont permis d'augmenter le nombre de donateurs aux ressources ordinaires. Ils ont convenu que la baisse des financements réguliers constituait un défi, parallèlement à l'augmentation constante des besoins humanitaires. Ils ont encouragé le FNUAP à continuer d'élargir sa base de donateurs et ont convenu de soutenir les mesures d'austérité, si nécessaire, pour assurer la viabilité financière. Ils ont encouragé les États membres à continuer à soutenir le FNUAP, notamment par le biais d'un financement flexible.

31. Un groupe de délégations a déclaré que les pays avaient besoin de données fiables pour répondre aux besoins de populations diverses, veiller à ce que les individus réalisent pleinement leur potentiel et ne laisser aucune femme ou fille de côté. Il a également affirmé que l'accès à un enseignement sexuel complet, à la contraception et à l'avortement sans risque était essentiel pour sauver et améliorer des millions de vies. Le groupe a exprimé son soutien à l'intégration d'une optique climatique dans la programmation du FNUAP afin que les femmes et les filles puissent s'adapter et résister aux menaces et incertitudes futures. Il était nécessaire de mettre l'accent sur l'égalité des sexes dans les stratégies d'adaptation au climat et de plaider, ainsi que sur la réduction des impacts négatifs des activités programmatiques du FNUAP sur le climat et l'environnement. Le groupe a demandé des éclaircissements sur la capacité du FNUAP en matière de climat et d'environnement ainsi que sur la manière dont ils sont intégrés dans la programmation.

32. Dans leurs interventions individuelles, les délégations ont salué le fait que le FNUAP tire parti de la réforme du système de développement des Nations Unies pour contribuer à la réalisation des objectifs. Elles ont également apprécié qu'il reconnaisse la nécessité d'une action synergique entre les organisations et les partenaires des Nations Unies, fondée sur leurs avantages comparatifs respectifs et adaptée aux priorités nationales qu'ils ont eux-mêmes définies et à l'examen quadriennal complet de la politique de 2020. Le FNUAP a fait preuve d'une coopération exemplaire avec d'autres organismes des Nations Unies par le biais d'une analyse, d'une planification et d'un travail conjoints : un modèle qui devrait ouvrir la voie, notamment dans le continuum humanitaire-développement-paix.

33. Les délégations ont attiré l'attention sur l'importance du travail du FNUAP au niveau national (dans un contexte de pandémie, d'augmentation de la pauvreté mondiale et de crise climatique) pour améliorer les systèmes de soins de santé, garantir l'accès aux services de santé sexuelle et procréative et de planification familiale, et lutter contre la violence sexiste, notamment dans les contextes humanitaires et parmi les populations réfugiées et déplacées. Elles ont salué le travail du FNUAP dans des contextes fragiles pour élever et autonomiser les femmes et les filles, plaider pour l'autonomie corporelle, améliorer l'accès à une contraception de qualité et assurer un accouchement sans risque.

34. Si les solides résultats financiers du FNUAP ont été salués, la baisse des ressources ordinaires a suscité des inquiétudes et certaines délégations ont demandé instamment au FNUAP de continuer à inciter les donateurs à augmenter les niveaux de financement ordinaire, flexibles et prévisibles, et les États membres à respecter leurs engagements au titre du pacte de financement des Nations Unies. Elles ont salué les efforts déployés par le FNUAP pour élargir et diversifier davantage la base de donateurs, notamment en travaillant avec les institutions financières internationales, le secteur privé et les donateurs individuels, ainsi que par le biais de la coopération Sud-Sud et triangulaire. Elles ont souligné que les contributions des pays en développement ont été multipliées par deux et ont appelé le FNUAP, compte tenu du panorama financier, à renforcer et à différencier son avantage comparatif, notamment dans le domaine humanitaire, dans ses discussions avec les donateurs. Elles se sont félicitées de la promotion par le FNUAP de la mobilisation des ressources nationales et ont demandé que des efforts accrus soient déployés pour accroître la visibilité et la reconnaissance des contributions des États membres, notamment aux ressources ordinaires et aux fonds thématiques.

35. Les délégations ont exprimé leur soutien à la prévention et à la réponse du FNUAP face aux abus, à l'exploitation et au harcèlement sexuels, et ont encouragé l'organisation à continuer de renforcer sa culture de « tolérance zéro ». Le FNUAP devrait continuer à travailler avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes) afin de promouvoir un enseignement sexuel complet fondé sur des preuves scientifiques. Elles ont reconnu le travail de plaidoyer du FNUAP pour contrer les discours de haine et la désinformation sur les droits des femmes et d'autres populations, y compris le racisme et d'autres formes de discrimination. Elles ont salué le travail et les politiques du FNUAP visant à promouvoir et à garantir les droits des femmes et des filles d'origine africaine ou provenant des peuples autochtones ainsi que les jeunes. Elles ont salué le travail global du FNUAP en Afrique, notamment en ce qui concerne l'afflux de jeunes et le dividende démographique, et ont souligné la nécessité d'accroître les partenariats en matière de formation et de développement des capacités afin de tirer parti de l'expertise locale et d'accélérer la réalisation des trois résultats transformateurs.

36. Les délégations se sont félicitées du soutien continu apporté par le FNUAP aux recensements nationaux, par le biais de l'amélioration de la collecte de données afin que personne ne soit invisible et via l'élaboration de statistiques démographiques fiables. L'organisation a été encouragée à améliorer sa capacité de collecte et

d'analyse des données démographiques, à accroître ses investissements dans la collecte de données massives par des moyens novateurs, et à augmenter la disponibilité et l'actualité des données sur les indicateurs clés. Elles ont encouragé le FNUAP à continuer de développer son expertise professionnelle, ses études thématiques et ses échanges d'expériences et de pratiques utiles pour faire face à la faible fécondité et au vieillissement des sociétés. La transparence et la responsabilité des fonctions d'audit, d'investigation et de surveillance du FNUAP étaient essentielles, et il a été demandé au FNUAP de fournir au Conseil d'administration des assurances sur ses processus de gouvernance, de gestion des risques et de surveillance en temps voulu.

37. En réponse, la Directrice exécutive a souligné que l'accent mis par le FNUAP sur les trois résultats transformateurs, et en particulier sur la violence sexiste et les pratiques néfastes, était fondé sur des données, notamment des données géoréférencées. Ces données lui ont permis d'adapter son travail aux contextes locaux et de soutenir le leadership des Gouvernements tout en s'engageant avec des partenaires compétents pour atteindre les trois résultats transformateurs et travailler avec les départements statistiques au niveau national. La démographie mondiale évolue pour devenir de plus en plus diversifiée, ce qui a incité le FNUAP à s'attaquer aux problèmes de longévité, de faible fécondité, de vieillissement et de déclin démographique. Dans ce contexte, le FNUAP soutient des centres d'excellence pour l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques démographiques afin d'aider les pays à promouvoir la couverture santé universelle par le biais d'une approche fondée sur le cycle de vie, inclusive et sensible aux questions de genre. Le FNUAP continuera de tirer parti de ses fonds thématiques pour atteindre ces objectifs tout en s'adressant stratégiquement à de nouveaux partenaires et en maintenant ses solides relations avec les donateurs existants. Une base de ressources ordinaires solide et flexible était néanmoins cruciale pour la réalisation des trois résultats transformateurs et pour permettre au FNUAP de répondre à la violence sexiste et aux situations de crise. Entre-temps, le FNUAP s'est concentré sur la formation du personnel afin de répondre à l'évolution constante et à la complexité du paysage du développement et de garantir les normes internationales les plus élevées en matière de responsabilité et de transparence, notamment par le biais de ses fonctions de surveillance indépendante, qui incluent la « tolérance zéro » et une forte culture de la prise de parole. Le FNUAP s'est engagé à travailler sur le changement climatique et a créé un groupe de travail technique interdivisionnaire pour permettre d'appliquer une optique climatique au plan stratégique 2022-2025. Au niveau national, le FNUAP s'est concentré sur la résilience et la planification au niveau communautaire pour faire face aux impacts du changement climatique, en collaboration avec d'autres organisations des Nations Unies. Cet accent sur le niveau communautaire est également au cœur de son mandat humanitaire visant à créer des espaces sûrs pour les femmes, les filles, les jeunes et les personnes les plus vulnérables dans les situations de crise.

38. En ce qui concerne son travail dans le domaine de l'enseignement sexuel complet, la Directrice exécutive a souligné l'importance de donner aux jeunes des compétences de vie fondées sur le principe de l'autonomie corporelle. Préparer les jeunes aux défis actuels et futurs, et en faire des agents du changement et des artisans de la paix est au cœur de cet effort. En ce qui concerne le travail du FNUAP auprès des groupes vulnérables, il s'agit notamment de soutenir les personnes d'origine africaine et les peuples autochtones. Quelle que soit la situation d'un pays, le FNUAP défend le principe selon lequel les femmes ont le droit de déterminer leurs choix et d'exercer leurs droits en matière de santé sexuelle et procréative.

39. Le Directeur exécutif adjoint (chargé de la gestion) a indiqué que le FNUAP avait élaboré une stratégie climatique, conformément aux efforts de réforme du Secrétaire général des Nations Unies, afin de réduire son empreinte carbone à l'échelle mondiale. Dans le cadre de cet effort, le FNUAP explore, au niveau des pays, de nouveaux locaux « verts » et des locaux partagés, par exemple.

40. Le Directeur de la Division de la communication et des partenariats stratégiques a souligné que l'élargissement des partenariats et la diversification de la base de ressources étaient au cœur des efforts du FNUAP pour atteindre les trois résultats transformateurs. Notant que les recettes des fonds thématiques du FNUAP avaient augmenté de 9 % au cours de la période 2020-2021, il a souligné que l'ensemble diversifié de fonds thématiques permettait au FNUAP de recevoir des fonds, de les gérer efficacement et de produire des résultats efficacement. Les fonds thématiques sont précieux car ils complètent et renforcent la base des ressources ordinaires, permettant au FNUAP de faire davantage sur le terrain. Le FNUAP étudiait comment le secteur privé pouvait contribuer aux fonds thématiques tout en cherchant à accroître les dons individuels aux ressources ordinaires.

41. La Directrice exécutive adjointe (chargée des programmes) a noté que le 30^{ème} anniversaire du Programme d'action de la CIPD en 2024 offrait aux États membres l'occasion de réfléchir aux réalisations et d'envisager la voie à suivre. Elle a appelé les États membres à travailler avec le FNUAP pour accélérer les progrès par rapport à

son plan stratégique 2022-2025, en mettant l'accent sur son rôle normatif important. Elle a souligné la nécessité pour le FNUAP de lutter efficacement contre la violence sexiste dans tous les contextes nationaux, un effort qui requiert la participation de tous les secteurs du Gouvernement.

IV. Dialogue structuré sur le financement

42. Le Directeur exécutif adjoint (chargé de la gestion) du FNUAP, suivi du Directeur de la Division de la communication et des partenariats stratégiques, a présenté le rapport relatif au dialogue structuré sur le financement 2021-2022 (DP/FPA/2022/10). Il s'agit là d'une réponse à la résolution 75/233 de l'Assemblée générale visant à améliorer encore le fonctionnement et l'efficacité des dialogues structurés sur la manière de financer les résultats en matière de développement convenus dans les plans stratégiques, notamment par la mise en œuvre des engagements du pacte de financement des Nations Unies.

43. Un groupe de délégations a encouragé le FNUAP à élargir et à diversifier sa base de contributeurs aux ressources ordinaires et à rechercher une base de donateurs plus large et plus diversifiée dans l'ensemble, notant qu'il devrait s'attacher à impliquer davantage des partenaires tels que le secteur privé, les institutions financières internationales et les partenaires gouvernementaux qui ne sont pas membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Parallèlement, le FNUAP a été encouragé à renforcer le dialogue stratégique avec les bailleurs de fonds potentiels et actuels des ressources ordinaires ainsi qu'à améliorer la visibilité et la responsabilité du financement des ressources ordinaires, notamment au niveau des pays. Le groupe s'est inquiété du fait que de nouvelles réductions des ressources ordinaires risquaient d'affaiblir la capacité du FNUAP à s'acquitter de son mandat et de son engagement en matière de transparence et de responsabilité. Il a souligné que l'exécution des programmes par le biais d'initiatives conjointes et de financements groupés et thématiques permettait une meilleure instrumentalisation des avantages comparatifs respectifs et servait d'accélérateur pour la mise en œuvre de la réforme du système de développement des Nations Unies. À cet égard, le groupe s'est dit préoccupé par le déclin du financement des fonds communs et des programmes conjoints. Il a reconnu le potentiel de la coopération Sud-Sud et triangulaire pour accélérer la mise en œuvre inclusive et efficace du plan stratégique 2022-2025 et les travaux de l'organisation pour accélérer la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD. Le FNUAP a été encouragé à poursuivre ses travaux à cet égard, notamment en coopération avec d'autres entités du système de développement des Nations Unies. Les efforts déployés par le FNUAP pour améliorer constamment le dialogue structuré sur le financement en renforçant les rapports et l'engagement avec le Conseil d'administration ont été salués.

44. Dans une intervention distincte, une délégation a félicité le FNUAP d'avoir dépassé ses objectifs de recettes 2018-2021 pour les ressources ordinaires et les autres ressources, et a salué les efforts du FNUAP pour maintenir et diversifier sa base de financement grâce à sa campagne stratégique de mobilisation des ressources. Le FNUAP a été encouragé à fournir un tableau plus complet de la mobilisation des ressources concernant ses interventions humanitaires pour 2021, ainsi que des détails sur les contributeurs et les mécanismes utilisés. Le FNUAP a également été encouragé à faire appel au Conseil d'administration, notamment dans le cadre des dialogues structurés sur le financement, pour exposer les avantages comparatifs des divers instruments de financement souples destinés à soutenir l'action humanitaire, y compris le fonds d'urgence. Des éclaircissements ont été demandés sur les avantages spécifiques et la valeur ajoutée de chaque mécanisme de financement.

45. En réponse, le Directeur exécutif adjoint (chargé de la gestion) du FNUAP a appelé les États membres à augmenter leurs contributions aux ressources ordinaires, ce qui a permis au FNUAP de répondre aux crises selon les besoins et en temps voulu. Le FNUAP a également cherché à élargir et à diversifier sa base de donateurs, notamment par le biais du secteur privé et des dons individuels. Le FNUAP s'est efforcé d'inverser la tendance à la baisse des contributions aux fonds communs en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies et a appelé les États membres à respecter leurs engagements dans le cadre du pacte de financement des Nations Unies.

46. Le Directeur de la Division de la communication et des partenariats stratégiques a accueilli favorablement la suggestion de poursuivre le dialogue stratégique avec les principaux donateurs et a souligné que le FNUAP avait mis au point un solide ensemble de ressources médiatiques que les bureaux de pays pouvaient utiliser pour encourager les contributions aux ressources ordinaires. Il a souligné que le fonds d'urgence du FNUAP était financé par les ressources ordinaires, ce qui permettait au FNUAP de combler les lacunes dans les situations de crise, tandis que le fonds d'affectation spéciale pour l'aide humanitaire recevait des contributions volontaires au titre des autres ressources.

47. La Directrice du Bureau humanitaire a noté que, comme la plupart des cas de mortalité maternelle et de violence sexiste se produisaient dans des contextes humanitaires, il était essentiel que le FNUAP renforce ses capacités d'intervention humanitaire. En outre, malgré le besoin urgent de soins pour des millions de femmes touchées par la violence sexiste, seuls 20 % de ces besoins sont financés. Le fonds d'urgence et le fonds d'affectation spéciale pour l'aide humanitaire ont donné au FNUAP un financement de haute qualité et la flexibilité nécessaire pour répondre à ce besoin urgent. Le FNUAP utilise le fonds d'urgence (financé par les ressources ordinaires) et le fonds d'affectation spéciale pour l'aide humanitaire (financé par d'autres ressources et qui présente l'avantage d'un recouvrement des coûts indirects plus faible que le financement bilatéral par d'autres ressources). Elle a lancé un appel aux États membres pour qu'ils augmentent leurs contributions au fonds d'affectation spéciale pour l'aide humanitaire.

48. Le Directeur de la Division technique a souligné que le FNUAP soutenait depuis longtemps la coopération Sud-Sud et triangulaire au niveau des pays. La coopération Sud-Sud était idéale dans la mesure où elle s'appuyait sur les compétences, les initiatives et les solutions nationales existantes et où elle était rentable. Dans son plan stratégique 2022-2025, le FNUAP présente la coopération Sud-Sud et triangulaire comme un accélérateur de progrès en matière de développement. Le FNUAP a activement partagé ses leçons et solutions en matière de coopération Sud-Sud et triangulaire au sein du système de développement des Nations Unies, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud.

49. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2022/19 sur le dialogue structuré sur le financement du FNUAP.

V. Programmes de pays et questions connexes

50. La Directrice exécutive adjointe (chargée des programmes) a présenté un aperçu des descriptifs de programme de pays du FNUAP pour le Ghana, l'Inde, la Jordanie, le Kirghizistan, la Mongolie, le Maroc, le Niger, le Pakistan, la République de Moldova, le Soudan du Sud, le Sri Lanka, le Tadjikistan, le Yémen et la Zambie. Elle a également présenté les premières prolongations d'un an des programmes de pays pour l'Angola, la Guinée, le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Ukraine ainsi que la prolongation de deux ans du programme de pays pour le Djibouti et les deuxièmes prolongations d'un an des programmes de pays pour le Burkina Faso, le Tchad, la République populaire démocratique de Corée et le Soudan. À leur tour, les directeurs régionaux pour l'Asie et le Pacifique, l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, l'Afrique de l'Est et du Sud, l'Afrique de l'Ouest et du Centre, et les États arabes ont fourni des détails de leur perspective régionale.

51. Le Conseil d'administration a approuvé, conformément à sa décision 2014/7, les descriptifs de programme de pays du FNUAP pour le Ghana (DP/FPA/CPD/GHA/8) ; l'Inde (DP/FPA/CPD/IND/10) ; la Jordanie (DP/FPA/CPD/JOR/10) ; le Kirghizistan (DP/FPA/CPD/KGZ/5) ; la Mongolie (DP/FPA/CPD/MNG/7) ; le Maroc (DP/FPA/CPD/MAR/10) ; le Niger (DP/FPA/CPD/NER/10) ; le Pakistan (DP/FPA/CPD/PAK/10) ; la République de Moldova (DP/FPA/CPD/MDA/4) ; le Soudan du Sud (DP/FPA/CPD/SSD/4) ; le Sri Lanka (DP/FPA/CPD/LKA/10) ; le Tadjikistan (DP/FPA/CPD/TJK/5) ; le Yémen (DP/FPA/CPD/YEM/6) ; et la Zambie (DP/FPA/CPD/ZMB/9).

52. Le Conseil d'administration a pris note de la première prorogation d'un an, approuvée par la Directrice exécutive du FNUAP, des programmes de pays pour l'Angola, la Guinée, le Myanmar, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et l'Ukraine, et il a approuvé la prorogation de deux ans du programme de pays pour le Djibouti et la deuxième prorogation d'un an des programmes de pays pour le Burkina Faso, le Tchad, la République populaire démocratique de Corée et le Soudan, telles qu'elles figurent dans le document DP/FPA/2022/11.

Débat consacré à l'UNOPS

VI. Questions financières, budgétaires et administratives

Déclaration du Directeur exécutif par intérim

53. Dans son discours d'ouverture ([disponible sur le site Internet de l'UNOPS](#)), le Directeur exécutif par intérim de l'UNOPS a attiré l'attention sur les progrès de l'UNOPS dans la mise en œuvre du plan d'action en 10 points présenté lors de la session annuelle du Conseil en juin 2022 et conçu pour remédier aux échecs signalés associés à l'initiative des investissements durables dans l'infrastructure et l'innovation (S3i). L'objectif du plan d'action était

de rétablir la confiance et de faire en sorte que de tels échecs ne se reproduisent jamais. Il a indiqué que l'UNOPS avait déjà mis en œuvre trois des 10 points. L'UNOPS avait : (a) suspendu tous les investissements dans le cadre de l'initiative S3i, consolidé et gelé les réserves opérationnelles, et rééquilibré son portefeuille d'investissements sous-jacents ;(b) achevé une évaluation interne de l'indépendance de ses fonctions d'audit et d'investigation, dont les conclusions ont été communiquées au Conseil à la présente session ; (c) élaboré un calendrier pour la mise en œuvre de toutes les recommandations en suspens du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et du Corps commun d'inspection (CCI) ; et (d) émis des demandes de propositions pour deux examens par des tiers en réponse à la demande du Conseil d'administration que l'UNOPS fournisse des examens sur la surveillance de l'initiative S3i et ses systèmes de contrôle interne. Il a indiqué que le cabinet d'audit multinational KPMG avait été sélectionné pour effectuer les examens et avait déjà commencé son travail. Il s'est réjoui de continuer à travailler avec le groupe de travail établi par le Conseil lors de la session annuelle 2022 afin de guider l'UNOPS dans ses efforts pour remédier aux défaillances de l'initiative S3i.

54. Le Directeur exécutif par intérim a déclaré que pendant que les examens par des tiers étaient en cours, l'UNOPS agissait en interne pour modifier son environnement de gouvernance et de contrôle, en se concentrant sur les mécanismes de responsabilité, l'audit interne et les investigations, la fonction de déontologie, les réserves de l'UNOPS, la politique de tarification, la communication avec ses partenaires, son Conseil des clients et l'impact des Objectifs de développement durable. Il a souligné que l'UNOPS continuait à prendre les échecs de l'initiative S3i extrêmement au sérieux et que, ce faisant, il continuait également à aider les personnes à se construire une vie meilleure et les pays à atteindre la paix et le développement durable. De même, le personnel de l'UNOPS sur le terrain a continué à respecter le principe de ne laisser personne pour compte, avec un engagement sans faille et une volonté d'aller jusqu'au dernier kilomètre. Dans cette optique, le moment était venu de réaffirmer la proposition de valeur de l'UNOPS dans le contexte de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable.

55. Dans l'ensemble, les délégations ont accueilli favorablement le plan d'action en 10 points, le calendrier proposé pour la mise en œuvre des recommandations en suspens et les mesures prises par l'UNOPS sous la direction du Directeur exécutif par intérim pour remédier aux échecs signalés associés à l'initiative S3i. Cependant, ils ont réitéré leur profonde inquiétude quant à la mauvaise conduite signalée au sein de l'UNOPS dans la gestion de l'initiative et dans l'interférence avec sa fonction de surveillance interne. Ils ont salué le travail du groupe de travail établi par le Conseil d'administration lors de la session annuelle 2022 et ont encouragé l'UNOPS à continuer à collaborer étroitement avec le groupe de travail pour remettre les choses en ordre et rétablir la confiance.

56. Les membres du Bureau du Conseil d'administration ont souligné l'importance des examens par des tiers et les progrès accomplis par l'UNOPS pour régler la question et mettre en œuvre la décision 2022/13 du Conseil. Ils ont souligné la complexité de la tâche, y compris le long chemin à parcourir pour rétablir la confiance et la responsabilité, non seulement à l'égard de l'UNOPS mais aussi de l'ensemble du système des Nations Unies. Ils ont insisté sur l'achèvement rapide du plan d'action en 10 points, y compris, mais sans s'y limiter, le recouvrement des fonds selon les directives du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies, la mise en œuvre de toutes les recommandations en suspens du Comité des commissaires aux comptes des Nations Unies, du CCQAB et du CCI, et l'achèvement des évaluations de tiers par KPMG afin qu'ils puissent alimenter le travail du groupe de travail mis en place par le Conseil lors de la session annuelle de 2022. Ils ont insisté sur la nécessité de mettre en place des processus parallèles pour remédier aux inefficacités structurelles et culturelles au sein de l'UNOPS, en veillant à ce que les responsables soient tenus de rendre des comptes, ce qui constitue une priorité absolue.

57. Un groupe de délégations a souligné le rôle du Conseil d'administration dans l'orientation de l'UNOPS vers un avenir meilleur, avec une crédibilité et une confiance mondiales renouvelées et un accent mis sur l'amélioration de la vie des populations les plus vulnérables du monde. Ces délégations continueront à soutenir l'UNOPS et son personnel dans leur travail pour continuer à servir les bénéficiaires dans des circonstances très difficiles. Elles ont assuré au personnel de l'UNOPS qu'il était une priorité absolue pour le Conseil d'administration et qu'elles attendaient avec impatience de renouveler la motivation et l'enthousiasme du personnel afin d'exécuter un nouveau mandat de l'UNOPS dans le monde entier. Les délégations se sont engagées à rechercher la pleine responsabilité de ce qui s'est passé au sein de l'UNOPS, ce qui est crucial pour restaurer sa crédibilité mondiale. L'UNOPS doit établir un modèle d'entreprise plus transparent qui ne laisse aucun doute sur son mandat, ses motivations et son engagement à fournir des résultats aux bénéficiaires visés. Elles ont souligné que les futures décisions du Conseil d'administration concernant les réserves de l'UNOPS ne pourraient être prises qu'une fois la responsabilité totale

atteinte. Le Conseil d'administration continuera à limiter les réserves de l'UNOPS à la réserve opérationnelle pour les opérations quotidiennes uniquement. Elles ont demandé au Directeur exécutif par intérim de s'assurer que les examens de tiers menés par KPMG soient approfondis, indépendants et fournissent l'analyse dont le Conseil a besoin pour prendre des mesures futures qui soutiendront les meilleurs intérêts de l'UNOPS. Elles s'attendent à ce que les résultats de ces examens soient présentés au Conseil dans les meilleurs délais afin de permettre une discussion et un suivi immédiats.

58. Un autre groupe de délégations a salué le nouveau format du rapport annuel de l'UNOPS et les efforts déployés pour clarifier sa contribution aux objectifs de développement durable. Ces délégations se sont également félicitées des examens de tiers menés par KPMG. Elles ont réitéré l'importance de s'assurer que tout acte répréhensible et de corruption fasse l'objet d'une enquête approfondie, et que toutes les personnes impliquées soient tenues pleinement responsables, quel que soit leur statut dans l'organisation. Elles ont insisté sur la nécessité d'établir une culture organisationnelle transparente, responsable et saine, dans laquelle le personnel se sent en sécurité pour soulever des questions préoccupantes. Il était important que les fonctions d'audit interne et d'investigation soient totalement indépendantes. Il était également essentiel que le bureau de l'éthique et de la conformité dispose de ressources humaines et financières ainsi que de capacités adéquates et qu'il puisse accéder pleinement aux informations et aux données pour mener à bien son travail en toute indépendance. Il était crucial de protéger les droits des dénonciateurs et la responsabilité dans l'ensemble du système des Nations Unies.

59. D'autres délégations ont déclaré qu'en cette période de triple crise (financière, environnementale et alimentaire) l'UNOPS avait un rôle central à jouer en fournissant des infrastructures de qualité, et des achats et une gestion innovants ainsi qu'en renforçant les capacités nationales et locales. Ces délégations ont salué les mesures concrètes prises par l'UNOPS pour rétablir la confiance grâce à la mise en œuvre, dans des délais précis, du plan d'action en 10 points. La clé pour surmonter la crise de l'UNOPS était l'ouverture et la transparence. Elles ont donc salué les mesures prises par l'UNOPS pour remédier aux lacunes des systèmes de gouvernance, de gestion et de contrôle interne. Des regrets ont néanmoins été exprimés quant au fait que l'UNOPS n'avait pas encore fait de plus grands progrès et pris des mesures plus décisives pour remédier aux défaillances de l'initiative S3i. Un signe de changements plus explicites et en profondeur au sein de l'UNOPS était nécessaire de toute urgence, y compris des révisions structurelles plus complètes de son modèle d'entreprise. Le Secrétariat des Nations Unies a été instamment prié de partager le rapport d'enquête indépendant sur l'UNOPS avec les États membres et le Conseil d'administration.

60. Une délégation, s'exprimant au nom du groupe de travail créé par le Conseil d'administration pour remédier aux défaillances de l'initiative S3i, a présenté le rapport du groupe de travail et un compte rendu détaillé de ses progrès à ce jour. Le groupe de travail avait convenu du mandat pour les examens par des tiers des systèmes de contrôle interne, de la gestion des risques et de la structure de gouvernance globale de l'UNOPS, ainsi que du mandat pour les mécanismes de surveillance de l'UNOPS pour l'initiative S3i. Le rapport a exploré l'histoire de l'UNOPS ainsi que les décisions du Conseil d'administration et les rapports de l'UNOPS qui ont traité des irrégularités financières qui se sont progressivement accrues. La délégation a déclaré que l'UNOPS a été très coopératif et a répondu rapidement aux demandes du groupe de travail. Dans le cadre de son rapport, le groupe de travail a fourni au Conseil des options pour l'utilisation des réserves de l'UNOPS. Pour la suite, le groupe de travail a demandé au Conseil d'administration de continuer à lui fournir des conseils afin de garantir un rapport plus ciblé lors de la première session ordinaire de 2023.

61. Concernant le rapport statistique annuel sur les activités d'achat du système des Nations Unies (DP/OPS/2022/6), également présenté au cours du débat consacré à l'UNOPS, une délégation a noté qu'une grande partie des budgets des organisations des Nations Unies était utilisée pour l'achat de biens et de services et s'est félicitée que les Nations Unies aient joué un rôle majeur dans l'achat et la distribution de matériel médical et des vaccins contre la COVID-19. La délégation a salué les efforts de renforcement des capacités visant à consolider les systèmes d'achat durables des Gouvernements et des partenaires, et a exhorté le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS à renforcer la capacité des pays partenaires à s'assurer qu'ils respectent les règles et les systèmes d'achat, d'autant plus que les achats constituent un domaine à risque pour les irrégularités, la mauvaise gestion et les pratiques de corruption.

62. En réponse, le Directeur exécutif par intérim a assuré au Conseil que l'UNOPS : (a) suivra le plan d'action en 10 points avec la plus grande transparence ; (b) accélérera le travail des examens indépendants des défaillances de l'initiative S3i en s'assurant de leur rapidité et de leur qualité ; et (c) continuera à gérer l'UNOPS de manière qu'il

respecte et maintienne l'intégrité de son portefeuille existant. Il a souligné l'importance de revoir et de rétablir dès que possible la position stratégique, le modèle d'entreprise et la proposition de valeur de l'UNOPS. Du côté des achats, il a déclaré que la crise actuelle au sein de l'UNOPS lui offrait l'opportunité de se réengager plus étroitement avec d'autres organisations des Nations Unies afin de renforcer les achats communs et le développement de capacités communes, et de consolider ses propres pratiques d'achats dans une plus grande transparence. Il a réaffirmé que l'UNOPS ferait preuve d'une transparence totale dans ses rapports d'activité afin que le Conseil d'administration soit en mesure de tenir à tous les niveaux la direction responsable des changements nécessaires dans l'organisation.

63. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2022/20 du rapport statistique annuel sur les achats des Nations Unies en 2021.

64. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2022/21 sur l'UNOPS : état d'avancement des mesures visant à remédier à la situation de l'initiative d'investissement durable dans l'infrastructure et l'innovation (S3i).

Débat consacré aux questions communes

VII. Mise à jour sur les questions de surveillance

65. Le Directeur par intérim du Bureau des services d'audit et d'investigation (OAIS) du FNUAP, le Directeur du Bureau de l'audit et des investigations (OAI) du PNUD et le Directeur du Groupe de l'audit interne et des investigations (IAIG) de l'UNOPS ont fourni des évaluations sur l'indépendance de leurs bureaux, comme demandé dans la décision 2022/15 du Conseil. Ils ont suivi les réponses de gestion du Directeur du Bureau des services de gestion du PNUD, du Directeur exécutif adjoint (chargé de la gestion) du FNUAP et du Directeur exécutif par intérim de l'UNOPS.

66. Les membres du Bureau ont déclaré que le Conseil avait demandé aux organisations de procéder à des auto-évaluations dans le cadre des efforts déployés pour renforcer leurs systèmes de gouvernance interne, identifier les risques et traiter les éventuels problèmes systémiques. Ils ont reconnu que, selon les auto-évaluations, l'indépendance des organes de surveillance du PNUD et du FNUAP était conforme à leurs chartes, aux normes internationales en matière d'audit ainsi qu'aux principes et directives en matière d'investigation. Ils se sont toutefois déclarés alarmés par l'évaluation de l'indépendance de l'IAIG de l'UNOPS et par l'ingérence signalée de la haute direction dans les fonctions d'audit et d'investigation de l'IAIG, qui a conduit à sa réforme. Il s'agit là, selon le Bureau, d'une transgression inacceptable de l'intégrité de la gouvernance de l'UNOPS. Des réformes vigoureuses étaient donc nécessaires pour remédier à ce qui semblait être devenu une pratique normale. Le Bureau s'est félicité des premières mesures prises par l'UNOPS et a demandé au Conseil d'administration de fournir des orientations et des actions supplémentaires. Il s'est réjoui de voir que des discussions similaires ont lieu au sein des conseils d'administration de l'UNICEF et d'ONU Femmes et a encouragé les organes de surveillance des organisations à poursuivre l'échange d'expériences et de pratiques et à harmoniser les pratiques selon les normes les plus élevées chaque fois que cela est possible. Il est de la responsabilité conjointe des organisations des Nations Unies et de leurs conseils d'administration de mettre en place des mécanismes qui garantissent que des irrégularités similaires ne se reproduisent jamais.

67. Un groupe interrégional de pays a déclaré que le Conseil d'administration devait examiner de manière critique s'il s'acquittait suffisamment de ses responsabilités et fonctions de surveillance. La surveillance doit être un débat permanent entre les organisations et leurs organes directeurs. Ces pays ont exprimé leur volonté de s'engager auprès de la direction et des fonctions de surveillance interne pour renforcer la surveillance, la responsabilité et la transparence dans l'ensemble des organisations et de la chaîne d'exécution des programmes, afin de s'assurer que les efforts conjoints visant à renforcer la gouvernance reposent sur les meilleures pratiques et normes internationales. Ils ont souligné que le Conseil d'administration devait s'acquitter de sa fonction de surveillance de manière plus proactive et plus approfondie, et veiller à servir au mieux les intérêts et les attentes des bénéficiaires des programmes, du personnel des organisations et des contribuables. Ils ont salué les efforts déployés par la direction pour faciliter les voies de communication directes entre les bureaux d'audit et d'investigation et le Conseil, et ils ont exprimé leur gratitude pour la réponse rapide à la décision 2022/13 du Conseil demandant une auto-évaluation des fonctions d'audit interne et d'investigation. Le groupe a reconnu les tendances communes suivantes à partir des évaluations : a) certains services d'audit et d'investigation des organisations basées à New York étaient structurellement sous-financés et surchargés de travail ; b) les bureaux avaient pleinement accès

aux documents et aux personnes nécessaires pour mener à bien leur travail, bien que dans certains cas l'accès ait été limité ; et c) l'ingérence signalée par la direction de l'UNOPS dans les activités d'audit et d'investigation et dans la gestion de l'IAIG compromettait l'indépendance de l'IAIG. Les délégations ont souligné que des réformes sérieuses et un changement de culture organisationnelle étaient nécessaires de toute urgence, ainsi qu'un débat permanent avec le Conseil et au sein de celui-ci sur la manière dont il pourrait renforcer la fonction de surveillance. Elles ont demandé au PNUD, au FNUAP et à l'UNOPS, ainsi qu'au Conseil, d'établir un canal de communication durable et indépendant entre le Conseil et les principales parties prenantes et entités de surveillance afin de compléter l'engagement de la direction et de veiller à ce que le calendrier annuel comprenne régulièrement des discussions solides et appropriées sur les questions de surveillance.

68. Dans d'autres interventions, les délégations se sont déclarées gravement préoccupées par les irrégularités fiscales et l'ingérence signalée de la direction de l'UNOPS dans les activités d'audit et d'investigation. Elles se sont félicitées des résultats des auto-évaluations des organisations et de la direction et des actions transparentes du Directeur exécutif par intérim de l'UNOPS pour résoudre le problème. La situation a mis en évidence la nécessité de doter les fonctions d'audit et d'investigation de ressources complètes et d'investir dans des mesures d'atténuation supplémentaires. Elle a également montré la nécessité pour le Conseil d'administration de renforcer son rôle de gouvernance et de surveillance. Les délégations ont souligné que toutes les mesures visant à remédier à la situation devaient être prises de manière responsable, en se concentrant sur des actions préventives qui évitent de dépenser plus que nécessaire. Il a été souligné que le renforcement des systèmes de contrôle interne ne devait pas se faire au détriment d'un financement adéquat de la mise en œuvre des plans stratégiques des organisations et des objectifs. Les délégations attendaient avec impatience un UNOPS réhabilité qui œuvrerait pour une mise en œuvre efficiente et efficace de l'Agenda 2030 et des Objectifs de développement durable.

69. En réponse, le Directeur du Bureau de l'audit et des investigations du PNUD a déclaré que la crise de l'UNOPS avait donné au système de développement des Nations Unies l'occasion de réfléchir plus largement à la manière dont la surveillance pouvait être gérée. Les défis mondiaux du développement exigent plus que jamais un système de développement des Nations Unies doté d'une fonction de surveillance compétente et bien dotée en ressources. La nécessité de renforcer la fonction de surveillance du Conseil est au cœur de cet effort. Tout en reconnaissant la nécessité pour le Conseil d'avoir un rôle plus opérationnel dans les fonctions de surveillance et de gouvernance des organisations, le Directeur de l'OAI a déclaré que le Conseil n'avait pas les capacités techniques suffisantes pour explorer les questions de surveillance complexes. Il a encouragé le Conseil à réfléchir à la manière dont il pourrait mieux remplir un rôle de surveillance globale. Les unités d'audit et d'investigation des organisations sont prêtes à soutenir le Conseil dans cette entreprise et à faire face aux crises futures de manière mesurée et proportionnée. Il a également appelé le Conseil à réfléchir aux conséquences et aux solutions possibles aux problèmes de sous-financement structurel et de surcharge de travail du personnel et a demandé le soutien du Conseil pour doter la fonction d'investigation de ressources suffisantes. En conclusion, il a déclaré qu'il serait utile que le Directeur du Bureau de l'audit et des investigations assiste, en tant qu'observateur, aux réunions de gestion du Groupe exécutif du PNUD. Cela permettrait au Bureau de rester indépendant tout en acquérant une meilleure compréhension des questions sur lesquelles il devait exercer une surveillance.

70. La Directrice du Bureau des services de gestion du PNUD a déclaré que la direction était prête à participer aux discussions du Conseil sur un rôle de surveillance plus opérationnel des fonctions d'audit et d'investigation des organisations. Sur le plan des ressources, le PNUD a toujours répondu favorablement aux demandes de financement du Bureau de l'audit et des investigations. Les allocations du PNUD au Bureau de l'audit et des investigations ont en fait dépassé de plus de 72 % les contributions aux ressources ordinaires. Compte tenu de l'intérêt commun à assurer une bonne gestion des fonds confiés au PNUD, elle a déclaré que les entités du PNUD devaient tirer le meilleur parti des ressources mises à leur disposition. Elle a souligné que toute augmentation des ressources allouées au Bureau de l'audit et des investigations devait s'accompagner d'une augmentation parallèle des ressources allouées aux services qui travaillent avec le Bureau, tels que les services juridiques et les ressources humaines. Le PNUD continuera de veiller à ce que l'OAI ait accès à toute la documentation dont il a besoin et est prêt à discuter de l'inclusion de l'OAI dans les réunions de gestion du PNUD sur la surveillance.

71. La Directrice exécutive par intérim du Bureau des services d'audit et d'investigation du FNUAP a convenu que le Conseil devrait réfléchir à la manière de renforcer ses responsabilités en matière de surveillance et poursuivre un engagement plus proactif avec la fonction d'audit et d'investigation de l'organisation et la direction. Elle a fait remarquer que la gestion des risques ne consistait pas seulement à atténuer les risques, mais aussi à saisir

l'opportunité de mieux atteindre les objectifs de l'organisation, un point qui devrait être reflété dans les décisions du Conseil. En ce qui concerne la question des ressources, l'OAIS entreprendra une analyse complète des cas afin de stratifier leur nature et ainsi mieux justifier les ressources budgétaires et humaines nécessaires. En tant que Directrice de l'OAIS, elle participe aux réunions du Comité exécutif en tant qu'observatrice et fournit des conseils selon ses besoins.

72. Le Directeur exécutif adjoint du FNUAP (chargé de la gestion) a souligné que la direction du FNUAP était fermement résolue à continuer de renforcer et de travailler avec l'OAIS, notamment en assurant sa pleine indépendance. Le FNUAP espérait avoir un dialogue et un engagement continu avec le Conseil sur les fonctions d'audit et d'investigation et sur le renforcement du rôle de surveillance du Conseil. Le FNUAP a augmenté les ressources allouées à l'OAIS dans le budget intégré 2022-2025, et avant cela également, et il réexaminera les allocations attribuées à l'OAIS lors de l'examen du budget à mi-parcours. Il a souligné qu'il y avait une complémentarité entre le renforcement des fonctions de surveillance et le renforcement de la prestation opérationnelle. Le FNUAP continuera également à renforcer sa politique de gestion des risques d'entreprise.

73. Le Directeur de l'IAIG de l'UNOPS a déclaré que le budget de l'IAIG avait augmenté de 87 % en 2022, en se basant, d'une part, sur le rapport entre le nombre de cas et le nombre d'enquêteurs et, d'autre part, sur le « processus », en déterminant si un cas en question relevait de la compétence de l'IAIG ou d'un autre bureau. Il a informé le Conseil que le Directeur exécutif par intérim avait déjà approuvé les recommandations visant à renforcer l'indépendance de l'IAIG. En conséquence, la charte d'audit révisée a été approuvée et promulguée. Il a confirmé que, comme convenu avec la direction, l'IAIG était un membre ex officio capable de participer aux réunions de la direction s'il le jugeait nécessaire. L'IAIG travaille activement avec le bureau juridique de l'UNOPS pour déterminer comment mettre à jour sa politique de sanction dans le but de résorber l'écart entre la gravité des problèmes et le niveau des sanctions. En outre, le Directeur de l'IAIG a informé le Conseil qu'il travaillerait avec le groupe juridique à la mise en place d'un mécanisme de réfutation. L'IAIG travaille également avec la direction de l'UNOPS afin d'apporter le changement culturel nécessaire en réponse aux irrégularités financières.

74. Le Directeur exécutif par intérim de l'UNOPS s'est félicité de l'échange franc entre les organisations et le Conseil sur les fonctions d'audit et d'investigation et a dit attendre avec intérêt des discussions plus vastes sur la manière dont la surveillance pourrait se développer au sein du système des Nations Unies. Il a déclaré que les Nations Unies avaient fait des investissements importants dans la numérisation, et il a souligné le rôle potentiel de l'intelligence artificielle et d'autres mécanismes de ce type pour aider à automatiser certains contrôles et commencer à faire évoluer la fonction d'audit et d'investigation dans le sens d'un audit de performance sur les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable.

75. Le Conseil d'administration a adopté la décision 2022/22 sur la mise à jour des services de surveillance.

VIII. Visites sur le terrain

76. Le Représentant permanent de la Bulgarie auprès des Nations Unies a présenté le rapport de la visite sur le terrain du Conseil d'administration au Bangladesh (DP/FPA/OPS/2022/CRP.1) qui a eu lieu du 26 au 30 juin 2022. La délégation était conduite par le Président du Conseil d'administration et a visité les villes de Dhaka et Cox's Bazar. L'objectif de la visite sur le terrain était d'aider les membres du Conseil d'administration à mieux comprendre comment les Nations Unies collaborent avec le Gouvernement pour réaliser les priorités nationales en matière de développement. La délégation a rencontré des représentants du Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies ainsi qu'un large éventail de partenaires, et a obtenu un bon aperçu des réalisations sur le terrain.

77. La délégation du Gouvernement hôte a déclaré que la visite sur le terrain a démontré que d'excellents résultats étaient possibles si les initiatives nationales de développement étaient priorisées et complétées par le système des Nations Unies et d'autres partenaires de développement. Le Bangladesh a été en mesure de relever les défis de la pandémie de COVID-19 avec la collaboration active du système de développement des Nations Unies, bien que les récentes flambées des prix des denrées alimentaires et des carburants ainsi que la diminution du flux de financement international soient une cause importante de préoccupation. Il a demandé que la communauté internationale entreprenne une réponse plus forte et mieux coordonnée pour assurer le retour sûr et volontaire des Rohingyas dans leurs foyers au Myanmar. Il a également demandé que tous les partenaires de développement complètent les initiatives du pays pour faire face aux impacts de la pandémie de COVID-19, de la crise climatique et du conflit. Le Bangladesh a demandé un soutien ciblé du marché et une aide à la transformation structurelle de

son économie par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire afin d'éviter tout retour en arrière et de se préparer à la sortie de la catégorie des pays les moins avancés en 2026.

78. Dans une autre intervention, une délégation a salué les résultats de la visite sur le terrain, mais a déclaré que le rapport n'expliquait pas pleinement la dynamique de coordination entre les entités du système des Nations Unies sur le terrain. La délégation a déclaré qu'elle aimerait trouver plus d'informations sur la façon dont le coordonnateur résident des Nations Unies a pu améliorer l'efficacité et la coordination du système de développement des Nations Unies, indiquant que cette analyse devrait être faite rétrospectivement pour donner une meilleure compréhension de la coordination des Nations Unies au niveau des pays. Elle a déclaré qu'il y avait un manque de transparence dans les préparatifs des visites sur le terrain et a souligné que sa délégation n'avait pas été informée du voyage (ce qui représente une violation du principe d'accès équitable à la visite sur le terrain) et a demandé des éclaircissements sur la manière d'éviter que de telles situations se reproduisent à l'avenir. La délégation a également exprimé ses préoccupations quant à la diversification de la représentation régionale et a demandé qu'à l'avenir, le Bureau s'efforce d'assurer un plus grand équilibre dans la composition des délégations lors des visites sur le terrain.

79. En réponse, le Secrétaire du Conseil d'administration a déclaré que le Secrétariat examinerait les commentaires relatifs à la communication pendant les préparatifs de la visite sur le terrain et répondrait à la délégation concernée en conséquence.

80. Le Conseil d'administration a pris note du rapport de la visite de terrain du Conseil d'administration au Bangladesh (DP/FPA/OPS/2022/CRP.1).